

## DÉCISION DU PRÉSIDENT

<b>Décision N°17-2023</b>	<b><u>CONTRATS-CONVENTIONS</u></b> <b><u>Résidence Jacques Bertrand</u></b>  <b>▪ Demande de remboursement des chèques énergie par la résidence Jacques-Bertrand</b>
-------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### **Le Président,**

VU la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (loi ASAP) du 7 décembre 2020 et le décret chèque énergie du 30 décembre 2020 permettant l'acceptation des chèques énergie des résidents en EHPAD par les gestionnaires de ces structures ;

CONSIDÉRANT que ces chèques permettent aux résidents de l'EHPAD, Résidence Jacques Bertrand, de payer une moindre redevance et d'accroître leur pouvoir d'achat ;

CONSIDÉRANT que pour permettre à l'EHPAD, Résidence Jacques Bertrand, d'obtenir le remboursement des montants de ces chèques par l'Agence des Services et de Paiement (ASP), il est nécessaire pour l'EHPAD de s'enregistrer auprès de l'ASP ;

### **Prend la décision suivante :**

- Article 1. **APPROUVE** la demande d'adhésion au dispositif sur le site [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr) à partir duquel il sera possible d'obtenir le remboursement des chèques présentés par les bénéficiaires du chèque énergie de l'EHPAD.
- Article 2. **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces relatives à l'exécution de cette décision.
- Article 3. **CHARGE** Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique et affichée. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil d'administration du CCAS de la ville de Clisson.

Clisson, le 24 mai 2023

**Xavier Bonnet**  
Président



**Décision transmise en Préfecture le 30 MAI 2023**

**Et affichée le 30 MAI 2023**

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CONTRATS-CONVENTIONS Résidence Jacques Bertrand Demande de remboursement des chèques énergie par la résidence Jacques-Bertrand

---

Date de transmission de l'acte : 30/05/2023

Date de réception de l'accusé : 30/05/2023

de réception :

---

Numéro de l'acte : DEC-17-2023 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 044-264401555-20230524-DEC-17-2023-CC

---

Date de décision : 24/05/2023

Acte transmis par : Karine DUMORTIER

---

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.2. Aide sociale  
8.2.2. Personnes âgées